



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

République Algérienne Démocratique et Populaire

Consulat d'Algérie à Metz

قنصلية الجزائر بماتز

Avis

Le Consulat d'Algérie à Metz informe que les autorités algériennes ont décidé de **reconduire, jusqu'au 31/12/2025, la mesure autorisant, à titre exceptionnel et dérogatoire, les citoyens algériens détenteurs de passeports étrangers en cours de validité d'entrer en territoire national et d'y sortir, sans l'obligation d'obtenir au préalable un visa**, suivant l'une des deux formules suivantes :

- Passeport étranger en cours de validité, accompagné d'une carte nationale d'identité biométrique et électronique (CNIBE) algérienne même si cette dernière est arrivée à expiration.
- Passeport étranger en cours de validité, accompagné d'un passeport biométrique algérien expiré pour les personnes qui ne sont pas en possession d'une CNIBE.



Metz, le 11/01/2025